

# Pour un développement cohérent de la méthanisation

## Produire du gaz renouvelable au cœur des territoires

Le développement de la méthanisation est au cœur de l'activité de Biomasse Normandie depuis sa création en 1983 et l'Association a activement participé à la mise en œuvre des premières installations agricoles au milieu des années 80.

Depuis le renouveau de cette filière en France, Biomasse Normandie a participé à de nombreuses réflexions et études tant au niveau national que régional. Cela lui confère une expertise solide et indépendante.

Plus d'informations :



biomasse  
normandie

19 quai de Juillet  
14000 CAEN

Tél. : 02 31 34 24 88

info@biomasse-normandie.org

www.biomasse-normandie.org

### Services proposés par Biomasse Normandie

- Audits et suivis d'installation.
- Etudes de faisabilité ;
- Accompagnement des porteurs de projets ;
- Formation des acteurs de la filière (exploitants, agriculteurs, étudiants...).
- ...

## ● Une technologie intéressant un large spectre d'acteurs

La méthanisation est une technologie qui permet de **transformer la matière organique en un fertilisant** (le digestat) et **en un gaz aux propriétés équivalentes au gaz naturel** (le biogaz).

**Ce procédé s'adapte à quasiment tous les substrats d'origine :**

- agricole comme les effluents d'élevage, les résidus de récolte, les cultures intermédiaires, les issues de céréales...;
- industrielle comme les coproduits de l'agro-alimentaire, les boues ou effluents liquides ;
- urbaine comme les tontes, les biodéchets des ménages et de la restauration ;
- commerciale comme les biodéchets de la grande distribution.

Tout détenteur de déchets organiques est donc potentiellement un fournisseur de matière pour les unités de méthanisation

Unité de méthanisation agricole de la SCA Forzy (Gamaches en Vexin-27)



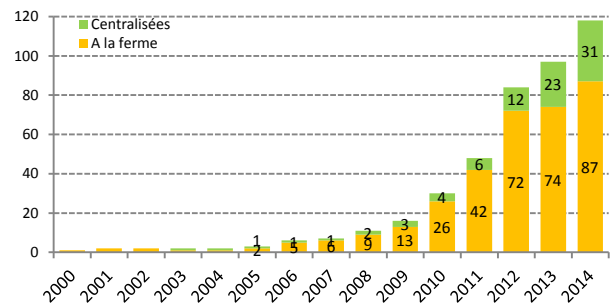
## ● Une filière en croissance exponentielle

La filière méthanisation est en plein essor avec un rythme exponentiel ces 5 dernières années. Au rythme de développement actuel, l'ADEME estime que la France devrait compter d'ici 2020 près de 800 unités de méthanisation à la ferme et centralisées pour une puissance installée globale d'environ 250 MWe. Le nombre d'installations serait alors multiplié par 5 et la puissance installée par environ 8 en 7 ans, soit un rythme de **près de 95 réalisations par an**, de 330 kWe de puissance moyenne.

**En Normandie, on compte début 2015 une cinquantaine d'unités en fonctionnement** et un nombre important de projets à l'étude.

Les démarches prospectives conduites par Biomasse Normandie sur l'ensemble du territoire estiment que près d'une centaine d'installations pourraient couvrir la région normande à l'horizon 2025.

Evolution du nombre d'installation en France



### Principales références de Biomasse Normandie

- Etat des lieux des installations de méthanisation en Haute-Normandie.
- Etude d'opportunité pour la mise en œuvre d'unités collectives de méthanisation en Basse-Normandie.
- Suivi et audit d'une trentaine d'unités à l'échelle nationale (bilans techniques et économiques facilitant l'exploitation des installations et le dimensionnement des futurs projets).
- Etablissement d'un référentiel économique d'une cinquantaine d'unités en fonctionnement.
- Elaboration de guides réglementaires et méthodologiques facilitant la mise en œuvre et l'exploitation.
- Etudes de faisabilité pour des agriculteurs, des collectivités, des industriels.
- Formation d'acteurs de la filière (exploitants, agriculteurs, étudiants, commissaires enquêteurs, services instructeurs) et intervention dans différents salons dédiés au biogaz (Journée méthanisation, Biogaz Europe..).
- Analyse des perspectives de développement de la méthanisation en Normandie.

## ● Des enjeux forts pour les territoires

La méthanisation est à la croisée de multiples enjeux pour les territoires :

- des **enjeux énergétiques** avec la production locale d'une énergie renouvelable disponible sous forme de chaleur et/ou d'électricité et/ou de biométhane ;
- des **enjeux environnementaux** par la limitation des émissions de gaz à effet de serre, la valorisation de déchets organiques et le retour au sol de carbone organique ;
- des **enjeux sociaux et sociétaux** par le maintien d'activités agricoles au sein des territoires ruraux, la création d'emplois non délocalisables et la mise en œuvre de démarches collectives associant collectivités, agriculteurs et industriels ;
- des **enjeux économiques** en diversifiant le revenu agricole et en créant de nouvelles chaînes de valeur à partir des déchets.



Module de cogénération  
GAEC Lejeanne  
Moussonvilliers - 61



Unité de méthanisation  
GAEC Meilink - Croisilles - 14



Digestat à épandre  
Capik - Fresnoy-Folny - 76

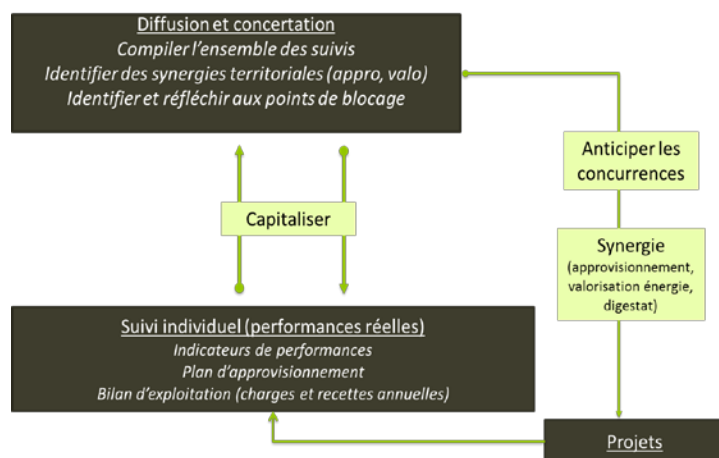
## ● Un accompagnement nécessaire

De nombreux freins peuvent cependant altérer les bénéfices attendus par le développement de la méthanisation :

- un manque d'étude de faisabilité neutre en amont ;
- des surdimensionnements provoquant des dysfonctionnements et des pertes de rentabilité ;
- des procédures administratives lourdes et longues imposant des avances de trésorerie importantes ;
- une technologie capitalistique difficile à financer ;
- un approvisionnement entrant dans le champ de la concurrence et dont la fluctuation peut peser fortement sur la rentabilité ;
- des bilans énergétiques peu optimisés en raison d'un manque de valorisation du biogaz ;
- du fait d'un défaut de formations adaptées, forte dépendance des exploitants vis-à-vis de leurs fournisseurs d'équipement pour la mise en place et le pilotage des unités.

Des démarches concertées méritent donc d'être développées pour associer tous les acteurs d'un territoire autour des projets et **entourer les exploitants d'une expertise neutre et indépendante.**

Une animation de terrain doit donc permettre :



- de capitaliser l'expérience acquise en suivant les installations et en partageant les retours d'expérience avec les porteurs de projet, les prescripteurs des services de l'Etat, les financeurs publics et privés ;
- de lever les points de blocage notamment la concurrence sur les gisements, éviter les écueils et optimiser le fonctionnement des installations notamment énergétique et économique.
- de faire émerger les projets et accompagner les futurs exploitants.